

pour empêcher que des députés et des sénateurs ne se retrouvent en situation de conflit d'intérêts. C'est tout à fait inadmissible. Des règlements s'imposent immédiatement.

Le premier ministre n'a qu'à voir l'exemple établi par son ami, le premier ministre de Gettysburg, pour savoir qu'il faut se pencher sur ce problème. . .

M. le Président: Le temps de parole du député est écoulé.

* * *

[Français]

LE MOIS DE LA SENSIBILISATION À L'ÉPILEPSIE

M. Charles-Eugène Marin (Gaspé): Monsieur le Président, cette année, le mois de novembre a été choisi pour être le mois de la sensibilisation à l'épilepsie. Au cours du mois, Epilepsie Canada et les associations que regroupe cet organisme se sont efforcées plus particulièrement de renseigner les Canadiens sur cette maladie neurologique.

Selon les estimations actuelles, quelque 400 000 Canadiens souffrent d'une forme ou d'une autre d'épilepsie, ce qui représente un nombre plus élevé que pour tout autre désordre neurologique. Aujourd'hui, avec des soins et des traitements appropriés, bon nombre de personnes atteintes peuvent mener une vie bien remplie et productive. Néanmoins, quelque 50 p. 100 des épileptiques continuent d'être la proie de crises incontrôlables.

Fait renversant, l'épilepsie continue de nos jours, dans une société pourtant évoluée, de faire l'objet de mythes et d'idées fausses. Certaines personnes hésitent à admettre qu'elles souffrent d'épilepsie parce qu'elles craignent de perdre leurs emplois, leurs amis ou leur statut. Discrimination et rejet demeurent toujours un problème à l'école, au travail et dans la société en général.

Monsieur le Président, il est à espérer que bientôt ces gens seront acceptés à part entière par la société.

* * *

[Traduction]

L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, au nom du caucus néo-démocrate, je tiens à soulever encore une fois la question de la déduction pour les habitants de régions éloignées et à signaler que le caucus néo-démocrate a soulevé cette question à la Chambre plus souvent que les deux autres partis et que les députés indépendants.

Article 31 du Règlement

Je voudrais attirer l'attention du ministre des Finances sur le fait que les fêtes de Noël et du Nouvel An approchent à grands pas. Les habitants de milliers de localités du nord du Canada vivent dans l'incertitude parce qu'on prévoit supprimer en janvier prochain la déduction pour les habitants de régions éloignées.

Cela fait plus d'un an déjà que le ministre des Finances a en main le rapport du groupe de travail sur la fiscalité du Nord et des régions éloignées et il n'a pas encore annoncé ses intentions à cet égard. Le gouvernement se doit d'agir immédiatement. Il est scandaleux que des Canadiens passent les fêtes dans l'incertitude au sujet de leur situation financière. C'est une honte qu'ils aient dû attendre aussi longtemps qu'on fasse quelque chose.

Encore une fois, je demande au gouvernement de rejeter le rapport insuffisant du groupe de travail et de mettre en place un régime fiscal équitable pour le Nord et les régions éloignées.

* * *

LES PÊCHES

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le Président, c'était le début de la saison de pêche ce matin pour 2 000 pêcheurs de homards des districts 33 et 34 de la Nouvelle-Écosse. Nous leur souhaitons la sécurité et des prises abondantes.

La pêche au homard en Nouvelle-Écosse a rapporté quelque 69 millions de dollars cette année, soit trois millions de plus que l'an dernier. Alors que les prix étaient bas, les prises étaient nombreuses, surtout dans l'ouest de la région.

Une certaine incertitude règne quant aux prix et aux marchés du homard pour l'avenir immédiat, à cause de la récente querelle avec les États-Unis concernant ce type de prise. Se rendant aux désirs exprimés par un très grand nombre de pêcheurs de homard de la Nouvelle-Écosse, le gouvernement a rejeté la dernière entente négociée avec les États-Unis; je félicite le gouvernement d'avoir su écouter les premiers intéressés.

Ce matin, un vent de 40 noeuds soufflait quand les pêcheurs ont pris la mer avec leurs casiers. Nous prions pour qu'ils reviennent tous sains et saufs. Pour mieux garantir leur sécurité dans l'avenir, le gouvernement devrait songer à donner aux fonctionnaires des pêches une certaine marge de manoeuvre en ce qui a trait à la date d'ouverture de la saison, ce qui leur permettrait de composer avec les conditions météorologiques propres à l'Atlantique Nord en novembre.